

Historique de la ville¹

Antiquité et période gallo-romaine

Le nom de Montfort apparaît dans les textes à la fin du 11^{ème} siècle, mais des traces de peuplements antérieurs sont encore visibles : mégalithes présents en forêt de Montfort, proximité de la voie romaine de Rennes à Carhaix, villas gallo-romaines, attestent d'une présence humaine bien antérieure à la période médiévale. Les romains n'ont laissé à Montfort que peu de traces de leur passage, identifiées notamment lors de fouilles sur le site des Batailles, et la découverte très hypothétique au 19^{ème} de thermes au confluent du Meu et du Garun².



Vue aérienne de Montfort-sur-Meu - 2007

Du 6^{ème} au 8^{ème} siècle

Au 6^{ème} siècle, des bretons viennent s'établir dans la région située à l'ouest de la Vilaine et du Meu, c'est-à-dire dans la partie orientale d'un très vaste territoire, couvrant le centre de la péninsule armoricaine : le Poutrecouët ou "pays dans le bois", qui deviendra plus tard le Porhoët³, c'est-à-dire, pour l'Ille-et-Vilaine, le pays limité à l'Ouest par le département du

¹ Les éléments ci-dessous sont, entre autres, issus des ouvrages de Cardot, Charles-Antoine, *Petite histoire de Montfort*, 1971, Oresve, Félix-Louis-Emmanuel, *Histoire de Montfort et de ses environs*, A. Aupetit, Montfort, 1858, Vigoland Edouard, *Montfort-sur-Meu, son histoire et ses souvenirs*, Rennes, Hyacinthe Caillère, 1895.

² Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 F 1049 1-3, Poignand, Jean-Côme-Damien, *Histoire monumentale du royaume de Domnonée fondé en Bretagne après l'expulsion des romains, ou Chorographie Domnonéenne sur Montfort-la-Canne, son arrondissement communal et quelq' autres points de la Bretagne, de l'Angleterre, des Gaules et des pays étrangers qui ont eu d'antiques rapports tant avec les gaulois primitifs qu'avec les gaulois domnonéens* [non daté, 183 p.].

³ Buffet, H. F., *En Haute-Bretagne*, Paris, 1954, p. 368.

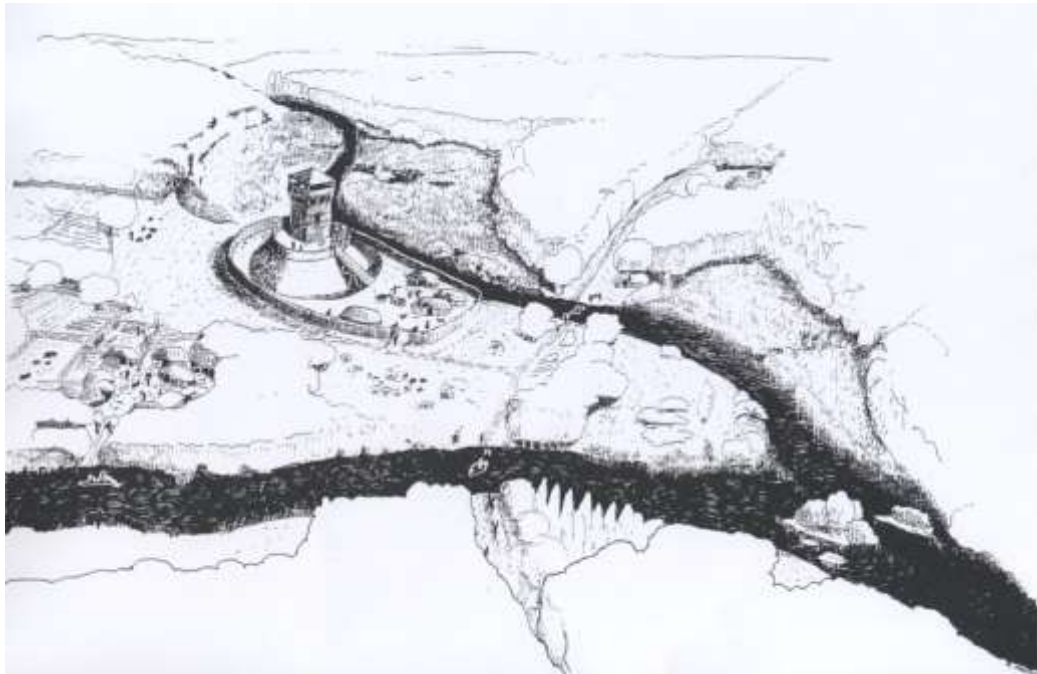
Morbihan, au sud et à l'est par la Vilaine et le Meu, et au nord par Médréac et Bécherel. Cette région justifiait son nom par l'immense forêt de Brécilien ou Brocéliande dont elle était partiellement recouverte⁴.

Parmi ces bretons, saint Méen, disciple de saint Samson, est le principal évangéliste de cette contrée. Saint Judicaël se rendait quant à lui en un "château", édifié à très peu de distance d'un gué situé à proximité du confluent des deux rivières de Montfort et auprès duquel une chapelle aurait également été construite. Chapelle et château auraient été détruits soit à la fin du 8^{ème} siècle, lors d'une invasion franque, soit par les normands, une centaine d'années plus tard.

Période médiévale

La première motte féodale est implantée au 11^{ème} siècle au confluent du Meu et du Garun. En se rejoignant, ces deux rivières contournent une butte naturelle de schiste tendre et s'étalent dans une vallée inondable dont les zones marécageuses s'arrêtent au pied des pentes du massif de Paimpont. La surface d'installation, entourée d'eau sur trois côtés, est propice à l'édification d'un site défensif. Elle est bordée au nord par un étang actuellement desséché, qui protège le château de la ville. A son sommet, le paysage est dégagé vers le nord et l'est, directions d'où peuvent venir les anglais et les normands, principaux ennemis au 11^{ème} siècle.

L'eau, la plaine alluviale et le massif forestier fournissent les ressources nécessaires, propices au développement d'un centre d'échanges.



Hypothèse de reconstitution du château de Montfort au 11^{ème} siècle – Dessin – A. Marcon

⁴ La Borderie, Arthur de, *Histoire de Bretagne*, Rennes, J. Plihon, L. Hommay/Paris, A. Picard, 1896, t. II, p. 172.

Le fondateur de Montfort, Raoul de Gaël, est un homme de guerre, de haute naissance, qui se dit même descendant du roi Judicaël⁵. Compagnon de Guillaume de Normandie, Raoul devient le rival du fameux conquérant de l'Angleterre et tente de le détrôner ; vaincu près de Cambridge, puis à Norwich, il se réfugie au Danemark, puis revient en sa terre de Gaël et décide de construire une forteresse pour se mettre à l'abri d'une possible vengeance de son adversaire. Ainsi naît, ou renaît, Montfort, en 1091⁶.

Raoul fait de Montfort sa résidence principale, mais en 1096, il quitte la Bretagne pour prendre part à la première croisade, et, après avoir contribué à la prise de Jérusalem, il meurt, l'année suivante, en terre sainte.

Entre temps, quelques maisons et une église se sont construites, à l'ombre du château. La butte de terre est élevée de cinq à six mètres grâce aux déblais des fossés creusés à proximité. Une seconde enceinte se greffe à l'est pour protéger la basse-cour. Au pied de la motte résident les serviteurs et la population qu'il protège. Cet habitat précaire est le noyau primitif du bourg qui se développe peu à peu en site urbain. C'est peut-être à cette époque qu'est érigé sur la motte un premier donjon de pierre.

En 1142, Guillaume 1^{er}, petit-fils du fondateur, reçoit la seigneurie de Gaël ; il met sa puissance au service de la religion et il fonde, en 1152, avec le concours des moines rennais de Saint-Melaine, un monastère : l'abbaye Saint-Jacques, où le troisième des seigneurs de Montfort achève son existence, avant d'y mourir en 1157⁷.

Le château est pris en 1198 par Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre, puis repris et ruiné la même année par Alain de Dinan ; les seigneurs de Montfort l'abandonnent alors pour se retirer au château de Boutavent en Iffendic, dont ils font leur résidence pendant près de deux siècles.

Le château de Montfort est reconstruit de 1376 à 1389 : c'est à présent un quadrilatère flanqué de quatre tours d'angle, dont on voyait encore les bases en 1840. Le château renferme deux chapelles⁸. Raoul VII, seigneur d'alors, obtient une autorisation fiscale pour restaurer l'ensemble et le clore de portes. Sa destruction partielle date de 1627.

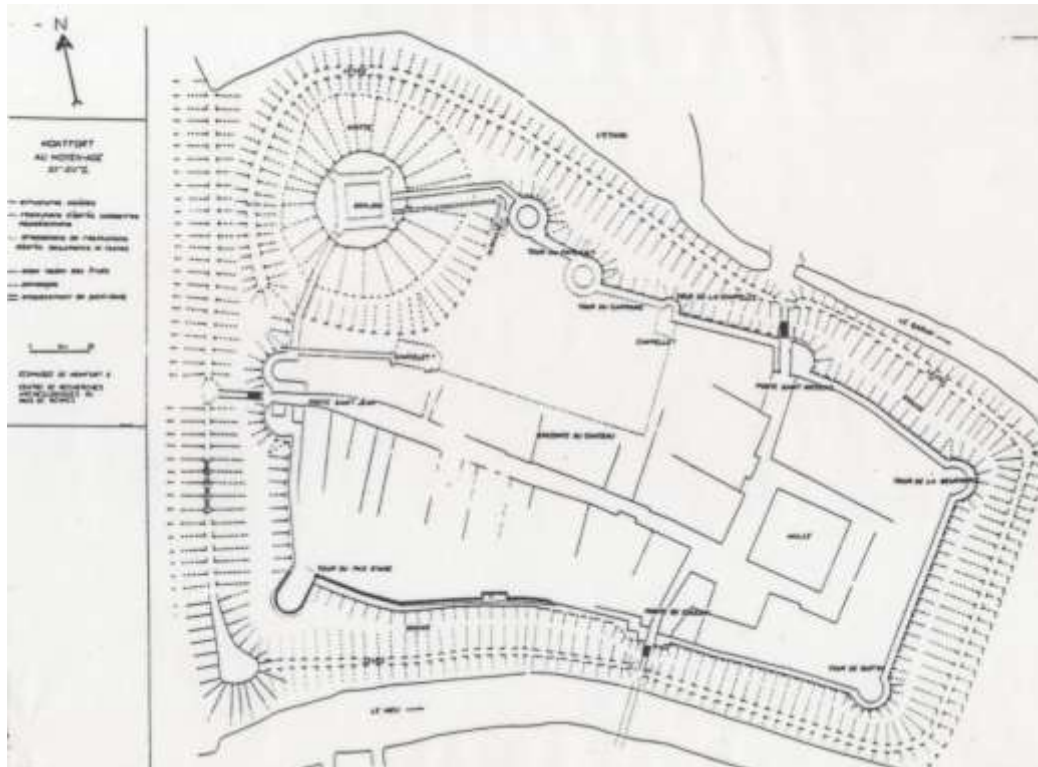
Montfort est alors une baronnie, qualifiée ensuite de comté.

⁵ Saint Judicaël est bien le fondateur de Gaël, au 6^{ème} siècle (Buffet, op. cit., p. 26), mais rien ne prouve que Raoul soit son descendant.

⁶ Vigoland Edouard, *Montfort-sur-Meu, son histoire et ses souvenirs*, Rennes, 1895, p. 11-14.

⁷ Vigoland, op. cit. p. 22-25.

⁸ Guillotin de Corson, Amédée, *Grandes seigneuries de Haute-Bretagne*, vol. II, p. 282.



Relevé archéologique du château de Montfort – C.E.R.A.P.A.R.

15^{ème} siècle

Les seigneurs de Montfort deviennent par alliance comtes de Laval à la fin du 15^{ème} siècle, et la seigneurie reste entre les mains de ceux-ci jusqu'en 1789.

Ce fait est lourd de conséquences. Désormais, les seigneurs de Montfort cessent de résider habituellement dans la ville, confiée à un gouverneur, tandis que la justice y est rendue par un sénéchal, assisté d'un procureur fiscal. La ville et les faubourgs ne comptent alors qu'un peu plus de 600 habitants groupés en trois paroisses correspondant aux différents faubourgs⁹.

En cette première moitié du 15^{ème} siècle, Montfort a pris définitivement qualité de ville. On en retrouve la trace dans l'ordonnance de Jean V, duc de Bretagne, datée du 24 août 1434, aux termes de laquelle il est demandé à toutes les "villes fermées", ducales ou seigneuriales, de contribuer pécuniairement à la défense de la Bretagne contre l'Angleterre. Cet impôt extraordinaire sera réparti entre les villes, en fonction de leur importance ; les montfortais sont appelés à fournir 4 livres. Sur les 31 villes énumérées par l'ordonnance, Montfort se trouve à la vingt-deuxième place¹⁰.

⁹ Vigoland, op. cit., p. 43.

¹⁰ Jean V, *Lettres et mandements*, publiés par René Blanchard, tome VII, Nantes, 1894, p. 91.

Du 16^{ème} au 18^{ème} siècle

Le rattachement de la Bretagne à la France ne change pas le statut juridique de Montfort qui reste ville seigneuriale, relevant des Laval, jusqu'au début du 17^{ème} siècle, puis des La Trémoille et enfin, de 1715 à 1790, de la famille Huchet de Cintré¹¹. En 1547, s'éteint la descendance masculine de Raoul 1^{er} et, par effet d'un mariage, François d'Andelot de Coligny, frère de l'amiral du même nom, devient seigneur de Montfort.

En 1614, le pouvoir royal accepte une liste de 44 villes, établie par les Etats de Bretagne : ceux-ci ont estimé que Montfort était digne d'y figurer. Désormais, parmi les députés du tiers-état, il y a toujours trois montfortais qui participent à l'administration de la Province¹². Au 18^{ème} siècle, la "commission intermédiaire" des états, siégeant à Rennes dans l'intervalle des sessions, fait assez souvent appel au maire de Montfort, ce dernier résidant à proximité. Mais en 1762, le gouverneur de Bretagne rappelle et fait exécuter une disposition légale selon laquelle les membres du Tiers ne peuvent faire partie de la Commission que s'ils sont domiciliés à Rennes.

Une "Communauté de ville", formée d'un maire et de plusieurs échevins apparaît à Montfort au début du 17^{ème} siècle, dont les réunions se tiennent dans la grande salle de la porte Saint-Nicolas. Cette municipalité avant la lettre entend gérer les affaires montfortaises "en dehors de l'ingérence du seigneur", mais ce dernier ne veut renoncer à ses prérogatives et ceci est à l'origine d'une lutte qui ne prendra fin qu'en 1789. Les bourgeois veulent se débarrasser de toute obligation à caractère féodal, en obtenant le statut de ville royale et le pouvoir monarchique est tout disposé à leur donner satisfaction.



Photographie de la porte Saint-Nicolas – 1884 - MIEUSEMENT Médéric (1840-1905) - Photographie - Collection Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine – Cliché Ministère de la Culture - RMN – Grand Palais

¹¹ La liste complète des seigneurs de Montfort, de 1091 à 1790, a été dressée, entre autres, par Vigoland, op. cit., p. 217-219.

¹² Rebillon Armand, *Les Etats de Bretagne de 1661 à 1789*, Paris, 1932, p. 111.

En 1635, Louis XIII accueille favorablement une requête des habitants de Montfort, auxquels il accorde le droit de percevoir le montant d'un impôt indirect sur les boissons vendues dans la ville et les faubourgs que dans les paroisses relevant du comté, confirmant ainsi son statut.

En 1639, les échevins de Montfort déclarent solennellement : "*la chose importante qu'il faut bien rappeler c'est que notre ville est du nombre de celles qui jouissent de l'affranchissement et sont sous l'autorité immédiate du roi. C'est la cité, et non le seigneur, qui possède les tours et les murailles...*"¹³. En 1707, pour réaffirmer ses prérogatives, le duc de la Trémoille fait interdire l'érection d'un calvaire sur la motte féodale - à l'emplacement de l'église actuelle - et les travaux doivent être brutalement interrompus. Ils avaient commencé sous l'impulsion d'un missionnaire, montfortais d'origine, L. M. Grignon de Montfort. En 1715, les murailles de la ville sont vendues pour le prix de la pierre, seuls subsistent les portes de la ville, les tours et les restes du donjon.

Montfort au 18^{ème} siècle rassemble 1200 "communians"¹⁴, ce qui correspond à une population d'au moins 1500 habitants. La petite cité ne tient guère de place dans les activités économiques de la Bretagne : on n'y relève l'existence d'aucune industrie notable¹⁵ ; son importance est essentiellement d'ordre administratif et surtout d'ordre judiciaire. L'intendant de Bretagne, est en effet représenté à Montfort par un subdélégué¹⁶, et la ville est le siège de dix-huit juridictions seigneuriales, dont dépendent ses propres paroisses, mais aussi celles de Bédée, Iffendic, Paimpont, Talensac, etc...¹⁷ La ville abrite toute une petite bourgeoisie de juges, d'hommes de loi, et d'auxiliaires de la justice, au sein de laquelle se recrutent habituellement ses échevins.

Montfort après la Révolution

La Révolution, à ses débuts, est bien accueillie à Montfort, parce qu'elle met un terme à l'existence d'un pouvoir seigneurial combattu depuis près de deux siècles, et les bourgeois comprennent très vite que le nouveau régime ne fera que leur donner un surcroît d'autorité : ils renoncent donc aisément à leurs états d'officiers seigneuriaux, pour occuper de nouvelles charges dans une ville dont l'importance est d'ailleurs beaucoup mieux affirmée, tant dans le domaine de l'organisation administrative que dans celui de l'organisation judiciaire. En 1790, Montfort devient chef-lieu de district et siège d'un tribunal.

¹³ Archives municipales, série BB1.

¹⁴ Ogée Jean-Baptiste, *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, Rennes, 1778-1780, article "Montfort".

¹⁵ Sée Henri, *L'industrie et le commerce de la Bretagne dans la première moitié du 18^{ème} siècle, d'après le Mémoire de l'Intendant des Gallois de la Tour*, Rennes, 1922.

¹⁶ "Montfort : ville avec subdélégation" (Ogée, op. cit. art. "Montfort".)

¹⁷ Ogée, op. cit. art. "Montfort", contenant la liste complète de toutes ces juridictions seigneuriales.



Plan du tribunal de Montfort – M. Godefroy – 1830 – Archives départementales – 4N33

Sous la Convention, la municipalité ayant adhéré au Jacobinisme, la ville se dénomme "Montfort-la-Montagne". En application de la loi du 28 pluviôse an XVIII Montfort devient le siège d'une sous-préfecture et d'un tribunal d'arrondissement ; cette juridiction accueille tout naturellement les anciens membres du Tribunal de district et des petites justices de 1789. L'apaisement religieux arrive avec le Concordat. Les paroisses de Saint-Nicolas et de Coulon sont supprimées, seule subsiste la paroisse de Saint-Jean, et dans l'organisation nouvelle, Montfort, désormais rattaché à l'évêché de Rennes¹⁸, devient le siège d'un doyenné.

Sous le Second Empire, la population augmente sensiblement¹⁹ (2078 hab. en 1853, 2345 hab. en 1869), mais la petite ville demeure ce qu'elle a toujours été : un centre administratif et judiciaire, dépourvu d'activités industrielles et commerciales.

Les projets du 18^{ème} siècle, destinés à rendre le Meu navigable jusqu'à la Vilaine, n'ont jamais abouti, mais les relations entre Montfort et Rennes deviennent plus faciles : en 1853, un service quotidien est assuré par une "voiture publique", partant à 7h du matin de la sous-préfecture et quittant le chef-lieu, pour le retour, à 4h du soir²⁰ ; en 1869, Montfort est doté d'un chef de gare²¹ et la venue du chemin de fer font de la petite ville une station de l'importante ligne de Paris à Brest.

¹⁸ En 1789, Montfort relevait de l'évêché de Saint-Malo.

¹⁹ 2078 hab. en 1853 (*Almanach des adresses du département d'Ille-et-Vilaine*, Rennes, 1853, p. 350).

²⁰ *Almanach...*, op. cit., p. 352.

²¹ *Almanach...*, op. cit., p. 180.



Plan des halles de Montfort – H. Béziers-Lafosse – 1866 – Archives municipales Montfort – 1M5

Sous l'égide du maire Edouard Guicheteau, la ville commence à s'étendre en direction de la gare : en 1867, des halles sont construites et l'hôpital est modernisé. A la fin du 19^{ème} siècle, la ville continue de s'étendre au-delà des limites de ce qui fut le faubourg Saint-Nicolas et la population augmente, faiblement, atteignant 2500 habitants en 1901. En 1897, "par un acte de vandalisme incompréhensible"²², la municipalité croit devoir faire détruire la dernière des trois portes de la ville close qui subsistait encore, en invoquant les besoins de la circulation²³.



« Montfort s/Meu – août 1882 » - 1882 - Henri SAINTIN (1846-1899) - Huile sur toile – Collection Musée de Montfort

²² Banéat Paul, *Le département d'Ille-et-Vilaine, histoire, archéologie et monuments*, tome II, Rennes, 1928, p. 442.

²³ Baron, Yann et Delouche, Denise, *Montfort-sur-Meu août 1882, un tableau d'Henri Saintin, les représentations de la porte Saint-Nicolas de Montfort dans les musées et collections publiques*, Montfort-sur-Meu, Musée de Montfort/Ville de Montfort-sur-Meu/Ministère de la Culture, 2013.

Montfort au 20^{ème} siècle

En septembre 1926, la publication de deux décrets supprime 107 sous-préfectures²⁴ et 228 tribunaux de première instance²⁵. Cette réforme bouleverse la situation de Montfort qui voit disparaître ce qui faisait l'essentiel de son importance depuis le 18^{ème} siècle. La loi du 16 juillet 1930 rétablit la plupart des tribunaux d'arrondissement, mais en précisant que certains d'entre eux n'auront plus qu'un seul juge résident, devenant des "tribunaux rattachés"²⁶ et c'est le cas de Montfort.

Administrativement, la petite ville n'est plus qu'un chef-lieu de canton.

De 1940 à 1944, Montfort sera, par intermittence, occupé par des unités de l'armée du III^{ème} Reich. Du 10 au 13 juin 1944, Montfort est bombardé à cinq reprises par l'aviation anglo-américaine qui reviendra encore à la charge un mois plus tard.

Le 10 juin, deux premières attaques endommagent la gare et le pont donnant accès à la route de Rennes, coupant la voie ferrée, mais la ville est épargnée : seule une maison, toute proche de la ligne de chemin de fer, a été rasée. La plupart des montfortais gagnent alors la campagne et s'installent, tant bien que mal, dans les fermes. Les 11 et 12 juin, les bombes tombent à nouveau et Montfort subit les raids les plus meurtriers et les plus dévastateurs : plusieurs dizaines de personnes sont tuées, d'autres blessées, tandis que la rue Saint-Nicolas et le boulevard Carnot sont transformés en amas de ruines.



Vue de la rue Saint-Nicolas, après les bombardements – 1944 – Collection Musée de Montfort – Cliché J. PARTHENAY

²⁴ Sur le décret du 10 septembre 1926, et sur son application, voir : Henry Pierre, *Histoire des préfets*, op. cit., p. 302-303.

²⁵ Rousselet Marcel, *Histoire de la magistrature française*, Paris, 1957, tome 1er, p. 191-193.

²⁶ Rousselet, op. cit., p. 193.

La reconstruction des quartiers s'achèvera en 1953, exception faite de la gare qui ne sera inaugurée qu'en 1960.

En 1954, la population montfortaise n'est guère plus nombreuse qu'au début du siècle, mais, dix ans plus tard, l'augmentation est très sensible, passant de 2518 à 3206.

Dans les années 1970, Montfort est une petite ville en pleine expansion ; des quartiers entièrement nouveaux ont surgi ; des activités industrielles se sont implantées.

Annexe

Montfort-la-Cane²⁷

La ville de Montfort s'est appelée Montfort-la-Cane, puis en l'an III Montfort-la Montagne, et après 1815 Montfort-sur-Meu.



Vaux, Ludovic de, illustrations Paul Chardin, *Légende de Montfort-la-Cane*, 1886 (coll. Musée de Montfort, inv. 2007.00.468)

²⁷ Baron, Yann, *Montfort-la-Cane, les représentations d'une légende*, Actes de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, tome XCIV, p. 259, 2016.

La ville a été longtemps associée à la légende d'une jeune fille qui, pour échapper à son ravisseur, se serait échappée du château sous la forme d'une cane et serait annuellement venue en rendre hommage au saint local. Les nombreux témoignages manuscrits²⁸ de cette venue, pour beaucoup détruits ou disparus, ont été largement étudiés par les érudits et les historiens, du 17^{ème} au 20^{ème} siècle²⁹. Plus d'une centaine d'ouvrages y font référence ou y sont intégralement consacrés³⁰. Il existait également des représentations de la légende. Certaines ont disparu, mais leurs descriptions nous sont parvenues. D'autres, conscientes ou involontaires, font perdurer aujourd'hui la légende qui donna un temps son nom à la ville : Montfort-la-Cane.

Une jeune fille, retenue prisonnière vers 1386 par le seigneur de Montfort et prévoyant le sort qui l'attendait, pria Saint Nicolas de la faire évader du château ; sa prière fut exaucée, mais elle tomba entre les mains de serviteurs qui voulurent en abuser ; prenant alors à témoin de son innocence les canes sauvages de l'étang, elle fit vœu d'aller en pèlerinage à l'église Saint-Nicolas et demanda, si elle ne pouvait le faire, que les canes le fissent à sa place. La jeune fille échappa à ses agresseurs mais elle mourut dans l'année sans avoir pu accomplir son vœu. Or le jour de la fête de la translation des reliques de Saint Nicolas, une cane entra dans l'église, avec ses petits, vola devant l'image du saint, et partit en laissant comme offrande un de ses canetons : semblable merveille se serait produite pendant plus de trois siècles.

Cette légende est citée dans différents écrits du 15^{ème} siècle et notamment dans le *De dictis Mirabilibus* de Baptiste Fulgose³¹, doge de Gênes en 1480. Des procès-verbaux de ces venues répétées furent dressés par les soins du clergé de Saint-Nicolas : le dernier date du 8 mai 1739.

²⁸ De 1543 à 1605, onze venues de la Cane sont attestées par écrit. Voir Querci, Tomas de, (Jacques Doremet, vicaire général du diocèse de Saint-Malo), *De l'antiquité de la ville et cité d'Aléth ou Quidalet, ensemble de la ville & cité de S. Malo, & diocese d'icelle*, Saint-Malo, Nicolas La Biche, 1628, p. 84-87.

²⁹ Voir notamment Chateaubriand, François-René de, *Mémoires d'outre-tombe*, éd. Maurice Le Vaillant, Paris, Flammarion, 1821, réimp. 1949, p. 102, Barleuf, Vincent, *Récit véritable de la venue d'une cane sauvage depuis longtemps en la ville de Montfort, comté de la province de Bretagne par un chanoine régulier de l'abbaye S. Jacques près Montfort estant sur les lieux*, par un chanoine régulier de l'abbaye de s. Jacques près Montfort estant sur les lieux, Rennes, Michel Hellot, 1652, et Joüon des Longrais, Frédéric, *Jacques Doremet, sa vie et ses ouvrages avec de nouvelles recherches sur les premières impressions malouines. [...]*, Rennes, J. Plihon et L. Hervé, 1894.

³⁰ Voir notamment la synthèse de Turbiaux, Marcel, *La cane de Montfort, aspect d'un thème mythologique*, Bulletin de la Société de mythologie française, n°158, 1990.

³¹ Fregoso, Battista, *De dictis factisque memorabilibus collectanea*, Milan, Jacobus Ferrarius, IX, 1509, I, VI, libri f 1 r°, ou *Factorum dictorumque memorabilium libri IX*, 1578, p. 56 r°.